



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lycée Le Castel - Dijon

Restauration scolaire des élèves -2019-

En application de l'acte n° 1-70 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 5 novembre 2018 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n° 18CP.583 en date du 11 juillet 2018

Repas pris à la
prestation

4,40€

Petit-déjeuner

1,60€

badge

5,00€

Forfait annuel

585,00€

Janvier à mars :
167,14 €

Avril à juin :
187,20 €

Septembre à
décembre:
230,66 €